

EXTRAIT DE GARANTIES

ASSURANCE ANNULLATION MACIFILIA

1 - EXPOSE DES GARANTIES

Annulation / Interruption / Retard de séjour – art.3 et 4 des C.G.09 / 2003.
Evènements donnant lieu à garantie :

a - Maladie grave- accident ou décès :

- Du réservataire ou toute autre personne mentionnée expressément au contrat de réservation.
- De leur conjoint (où toute autre personne vivant maritalement sous le même toit).
- De leurs gendres ou belles filles .
- De leur remplaçant dans le cadre d'une profession libérale (à la condition que leur remplacement ait été prévu avant la souscription de la garantie).

b - Dommages importants causés aux locaux du réservataire, qu'il s'agisse d'un local professionnel ou privé, d'une résidence principale ou secondaire et ce, par suite d'incendie, d'explosion, dégâts des eaux ou vol, survenant dans les 48 heures précédant le début du séjour ou pendant le séjour et nécessitant la remise en état des locaux et la présence sur place du réservataire pendant la période du séjour initialement prévu.

c - Dommages graves affectant le véhicule du réservataire suite à un accident et survenant dans les 48 heures précédant le départ et empêchant l' Assuré de l'utiliser.

d - Modification des dates de congés, imposée au réservataire par l'employeur, survenant après la réservation du séjour.

e - Licencierement du réservataire (ou de son conjoint) sous réserve que la convocation à l'entretien préalable soit postérieure à la réservation du séjour.

f - Mutation du réservataire (ou de son conjoint), à l'initiative de l'employeur, impliquant un changement de domicile, à la condition expresse que la notification soit postérieure à la réservation du séjour.

g - Barrages ou grèves dûment justifiés ne permettant pas au réservataire de se rendre sur les lieux du séjour par aucun moyen que ce soit (route, train, avion ou bateau) et lui occasionnant un retard minimum de 48 heures.

h - Catastrophes naturelles selon la loi du 13/07/1982 entraînant l'interdiction de séjour sur le site par les autorités compétentes pendant tout ou partie de la période de location.

Chaque évènement pour donner lieu garantie doit survenir postérieurement à la souscription de l'assurance.

DEFINITIONS

Assuré : le réservataire ainsi que toute personne mentionnée sur le contrat de réservation.

Maladie : une alternation de santé dûment constatée par une autorité médicale compétente, interdisant au malade, soit de quitter le domicile ou l'établissement hospitalier où il est en traitement à la date du début de la période de réservation et impliquant la cessation absolue de toute activité professionnelle ou autre, soit l'obligeant à interrompre le séjour.

Accident : tout évènement imprévu et soudain, occasionnant à l'Assuré des dommages corporels ne résultant pas de son fait intentionnel) et lui interdisant d'effectuer le séjour réservé ou l'obligeant à l'interrompre.

EXCLUSIONS-art.4 et 11 des C.G. 09/2003.

NE SONT JAMAIS GARANTIS LES SINISTRES RESULTANT :

- DU FAIT DE L'ASSURE AUTRES QUE CEUX PREVUS AU CONTRAT.
- DE FAITS CONNUS ANTERIEUREMENT A LA RESERVATION, ETANT PRECISE QUE L'AGGRAVATION NION PREVISIBLE D'UNE MALADIE PREEXISTANTE NE CONSTITUE PAS UNE SITUATION CONNUE.
- DE COMPLICATIONS OU ACCOUCHEMENT SURVENANT APRES LA FIN DU 6^{em} MOIS DE GROSSESSE.
- D'UNE MALADIE/ORDRE PSYCHOLOGIQUE NON ASSORTIE
- D'HOSPITALISATION A LA DATE DU SEJOUR.
- D'UNE INTERVENTION CHIRURGICALE OU MEDICALE PROGRAMMEE AVANT LA RESERVATION DU SEJOUR OU POUVANT ETRE EFFECTUEE APRES CELUI-CI.
- DE L'IVRESSE, USAGE DE DROGUES, ALTERATIONS DE SANTE RESULTANT DE L'ABSORPTION DE MEDICAMENTS NON PRESCRITS.
- DE LA CONTRE INDICATION DE VACCINATION OU DE VOYAGES AERIEN EN RAISON DE PROBLEMES DE SANTE PREEXISTANTS.
- DE GUERRES CIVILES ou ETRANGERES, EMEUTES, ATTENTATS, MOUVEMENTS POPULAIRES.
- D'EPIDEMIES, D'INCIDENTS D'ORIGINE NUCLEAIRE OU CHIMIQUE, - DE CATASTROPHES NATURELLES.
- DU NON RESPECT DES PRESTATIONS PREVUES AU CONTRAT DE RESERVATION INITIAL, QUELLES QU'EN SOIENT LES RAISONS.

II – NATURE ET MONTANT DES GARANTIES.

En cas d'annulation de séjour, MACIFILIA – CORNHILL France vous rembourse les sommes versées au propriétaire ou à son mandataire et effectivement encaissées, conformément aux conditions du contrat de réservation initial.

En cas d'interruption ou de retard de séjour, MACIFILIA – CORNHILL France vous rembourse au prorata temporis les prestations facturées et non utilisées (sous réserve que leur paiement ait été encaissé).

Ne sont jamais remboursés, la prime d'assurance, les frais de dossier éventuels, les frais et prestations non inclus dans le calcul de la prime. Il est fait application d'un plafond par sinistre de 3800 Euros T.T.C. en cas d'annulation, d'interruption ou de retard (cf Annexe 09/2003).

III – PRISE D'EFFET ET DUREE DES GARANTIES.

La garantie Annulation prendra effet à compter du lendemain midi du paiement de la prime et pour la période allant de la réservation au terme du séjour, les autres garanties ne s'exerçant que pendant la durée du séjour.

IV – DECLARATION DE SINISTRE.

En cas de sinistre :

Prévenir immédiatement le propriétaire ou son mandataire (Agence de location...) et donner avis du sinistre par écrit dans les 5 jours ouvrés de la date à laquelle vous en avez eu connaissance (délai réduit à 2 jours ouvrés en cas de vol) à la Société MACIFILIA -CORNHILL France et en adressant l'avis de sinistre dûment complété.

V – COMMUNICATION DU CONTRAT.

L'Assureur n'est engagé que par le texte intégral du contrat (C.G.09/2003 et leur annexe). Celui-ci peut être obtenu sur simple demande faite auprès de la Compagnie.

TAXO D'AVALL

66700 Argelès-Sur-Mer cedex - Tél : 04 68 81 00 17 - Fax : 04 68 81 88 50

e-mail : letexas@wanadoo.fr - Site Internet : www.camping-letexas.fr

(possibilité de réservation en ligne)

TARIF DE LOCATION

Mobil home / semaine (Pour les suppléments, consultez le tableau au verso)

Basse Saison 2012 Mobil homes à 2 chambres	3 mètres de large, De 1 à 2 personnes	3 à 4 mètres de large De 3 à 4 personnes	3,50 à 4 mètres de large De 5 à 6 personnes
Du 7 Avril au 17 Mai	190 €	210 €	220 €
Du 17 Mai au 23 Juin Ouverture piscine le 17 Mai	220 €	240 €	260 €
Du 23 Juin au 30 Juin	290 €	310 €	330 €

Offre spéciale en location mobil homes : Tarif dégressif entre le 7 Juillet et le 25 Août : -5 % sur la seconde semaine pour 2 semaines consécutives et -5 % sur le séjour pour 3 semaines consécutives.

Période avec navette Trainbus Gratuite, Snack à emporter ouvert et Animations (1 à 3 fois par semaine jour ou nuit)

Saison 2012 Mobil homes à 2 chambres	3 mètres de large, De 1 à 4 personnes	3 mètres de large, De 1 à 4 pers Gamme confort + (four à gaz, hotte, grand réfrigérateur - congélateur)	3,50 à 4 mètres de large, De 1 à 6 personnes
Du 30 Juin au 7 Juillet	440 €	460 €	500 €
1 semaine de location entre 7 Juillet et le 25 Août	575 €	595 €	635 €
Pour 2 semaines consécutives (-5% sur la seconde semaine hors suppléments et options)	575 + 545 = 1120 €	595 + 566 = 1161 €	635 + 603 = 1238 €
Pour 3 semaines consécutives (-5% sur le séjour hors supp et options)	575 x 3 (-5%) = 1638 €	595 x 3 (-5%) = 1695 €	635 x 3 (-5%) = 1810 €
Du 25 Août au 1er Septembre	440 €	460 €	500 €

Saison 2012 Mobil homes à 2 chambres	3 mètres de large De 1 à 2 personnes	3 à 4 m de large De 3 à 4 personnes	3,50 à 4 m de large De 5 à 6 personnes
du 1er sept au 15 sept (piscine ouverte)	220 €	240 €	260 €
du 15 septembre au 22 septembre (piscine fermée)	190 €	210 €	220 €

TARIF DE LOCATION

Mobil home / Hors saison à partir de 3 nuits

Période et durée du séjour	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits
De 1 à 2 personnes : du 7 avril au 17 mai et du 15 septembre au 22 septembre : piscine fermée	85 €	110 €	130 €	150 €	190 €
De 1 à 2 personnes : du 17 mai au 23 juin et du 1er septembre au 15 septembre : piscine ouverte	105 €	130 €	150 €	180 €	220 €
De 3 à 4 personnes : du 7 avril au 17 mai et du 15 septembre au 22 septembre : piscine fermée	95 €	120 €	140 €	160 €	210 €
De 3 à 4 personnes : du 17 mai au 23 juin et du 1er septembre au 15 septembre : piscine ouverte	115 €	140 €	160 €	190 €	240 €
De 4 à 6 personnes : du 7 avril au 17 mai et du 15 septembre au 22 septembre : piscine fermée	105 €	130 €	150 €	170 €	220 €
De 4 à 6 personnes : du 17 mai au 23 juin et 1er septembre au 15 septembre : piscine ouverte	125 €	150 €	170 €	200 €	260 €

TARIF DE LOCATION

Caravane / semaine

Forfait semaine (voir tableau des suppléments au verso)	Caravane 2 personnes	Caravane 3 personnes
Du 30 Juin au 25 Août	350 €	390 €
Du 25 Août au 1er Septembre	320 €	350 €

TARIF JOURNALIER

Emplacement Camping du 15.06 au 05.09
(Pour les suppléments, consultez le tableau au verso)

Emplacement de 90 m ² en moyenne, délimité par les arbres, 6 personnes maximum. Disponible à partir de 11 H et jusqu'à 11 H.	Du 01/07 au 27/08	Du 15/06 au 01/07 et du 27/08 au 05/09
Forfait 2 Personnes, Emplacement, 1 Voiture, Sanitaire, Piscine chauffée, « Navette trainbus » (inclus en juillet et août) :	19,50 €	16 €
Personne Supplémentaire :	6 €	4 €
Enfant de moins de 4 ans :	3,50 €	3,50 €
Branchement Electrique : 6 Ampères : (1 320 watts)	4 €	3 €
Branchement Electrique : 10 Ampères : (2 200 watts)	6 €	5 €
Prévoir une rallonge suffisante et un adaptateur franco-européen		

LES SUPPLÉMENTS (APPLICABLES À TOUS LES SÉJOURS EN CAMPING ET LOCATIONS)

Frais de réservation	14 € du 30.06 au 01.09 – 7 € autre période
Taxe de séjour	0, 22 € par jour, par personne de plus de 13 ans
Animal, tatouage et vaccin contre la rage obligatoire Les chiens de première et deuxième catégorie ne sont pas admis	0, 90 € (2 animaux maximum)
Véhicule supplémentaire, parking à l'entrée obligatoire	1 € par jour (1 seul véhicule supplémentaire autorisé)
Assurance annulation (chèque à l'ordre de Macifalia), conditions au dos du contrat de réservation	15 € /semaine mobil home – 13 € /semaine caravane et 10 € / semaine camping (+ 4 €/journée supplémentaire)
Location congélateur ou réfrigérateur (selon disponibilités).. Les réfrigérateurs sont proposés pour les emplacements de camping. Ils sont inclus dans les locations	28 € / semaine et 4 € par journée supplémentaire
Location lit bébé, draps non fournis (selon disponibilités)	10 € / semaine
Visiteur	2, 50 € (piscine non autorisée)

CONDITIONS DE LOCATION MOBIL-HOMES ET CAMPING

1) HORAIRES :

◆ **Réception** : En juillet et août : La réception est ouverte le samedi de 8 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 19 H 30

et les autres jours de la semaine : de 8 H 30 à 14 H et de 15 H 30 à 19 H

Hors saison : De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 30. Répondeur téléphonique en cas d'absence. Fermée le dimanche

◆ **Locations** : En juillet et août : Les locations se font du samedi de 14 H 30 à 19 H 30 (jour d'arrivée) au samedi suivant de 8 H à 10 H maximum (jour de départ). En cas d'arrivée matinale, vous devrez patienter et en cas d'arrivée tardive (après 19H), merci de nous prévenir. La remise des clés et les formalités doivent se faire pendant les heures d'ouverture du bureau.

Hors saison : il est possible d'arriver et de partir du lundi au samedi aux heures d'ouverture du bureau, se renseigner.

◆ **Emplacements de camping** : Les emplacements pour tente et caravane personnelle sont disponibles à partir de 11 H le jour d'arrivée jusqu'à 11 H au plus tard, le jour du départ. En cas de dépassement, une journée supplémentaire sera facturée.

◆ **Parking** : en juillet et août, la circulation est interdite entre 23 H et 7 H 30, parking obligatoire à l'entrée du camping après 23 H.

2) **RETARD / ANNULATION** : En cas de retard non communiqué, la location ou l'emplacement sera retenue jusqu'au lendemain 18 H. Au-delà, nous pourrions à nouveau disposer de l'hébergement et l'acompte restera acquis. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. **Il est recommandé de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour**, à préciser sur le contrat et à régler par chèque, à part, libellé à l'ordre de Macifalia. **Si vous refusez cette assurance, vous vous engagez à ne recevoir aucun remboursement en cas d'annulation ou d'interruption de séjour.** Vous pouvez consulter les conditions générales et les cas d'exclusion au dos du contrat de réservation et sur le site du camping. **la responsabilité du camping ne pourra pas être engagée en cas de conflit entre le client et l'assurance Macifalia**

3) La réservation ne devient effective qu'après notre confirmation et le versement de l'acompte. **La réservation est nominative**, elle ne peut pas être cédée. Seules les personnes inscrites seront acceptées. **Les mineurs doivent être impérativement accompagnés de leurs parents.** Toute personne présente dans le camping est tenue de se conformer aux normes de sécurité et au règlement intérieur de celui-ci. La Direction se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour sans indemnité, ni compensation en cas de non respect du règlement intérieur ou toutes autres incivilités portant atteinte à autrui.

4) **BARBECUE** : Par arrêté préfectoral, les barbecues individuels à charbon et les feux ouverts sont interdits. **Des barbecues collectifs** sont mis à votre disposition et **les barbecues à gaz sont autorisés.**

Les appareils électriques nécessitant plus de 10 ampères (2 200 watts) (plaques, plancha, barbecue électrique) ne peuvent pas fonctionner faute d'ampérage suffisant.

5) **NAVETTE** : Le transport sur route par « trainbus » est offert par le camping en juillet et août. « Le trainbus » dessert la plage, le port, le village, la gare et passe de une à quatre fois par heure de 9 H 30 à minuit. Afin de valider votre titre de transport, une photo vous sera demandée après la réservation. Une tenue et un comportement correct sont exigés à l'intérieur du train. Les bagages encombrants et les poussettes

sont payants et doivent être réglés directement au train. Vous pouvez consulter le site : www.trainbus.fr pour plus de détails.

+ CONDITIONS SPECIFIQUES POUR LES LOCATIONS DE MOBIL HOMES ET CARAVANES

6) **TARIFS** : Les tarifs de location mobil homes comprennent l'accès à la navette « trainbus » (juillet et août), l'eau, l'électricité, le gaz, une voiture, l'accès à la piscine et au parking pour 4 ou 6 personnes maximum selon le forfait. Les suppléments sont décrits dans le tableau ci-dessus et s'appliquent à chaque séjour. **Au-delà de 6 personnes en mobil-home, il est obligatoire de réserver un emplacement de camping distinct de celui du mobil home au tarif journalier du camping** (sous réserve des disponibilités).

7) **CAUTION** : L'accès à la location est assujéti à un inventaire précisant l'équipement et l'état de propreté de celle-ci.

Une caution par chèque de 200 € et une seconde caution de 30 € par chèque ou espèces (pour le ménage) vous seront demandées le jour d'arrivée et ne seront restituées qu'après l'inventaire de départ avec remise des clés, **sous réserve des dégâts occasionnés et de l'état de propreté. La somme de 30 € vous sera retenue au cas où le mobil-home ou la caravane nécessiterait un nettoyage.**

Si vous ne souhaitez pas faire le ménage le jour de votre départ, nous proposons un forfait de 20 € qui n'inclut pas le nettoyage de la vaisselle et des tâches sur les banquettes, couvertures, matelas et rideaux.

En cas de départ, pendant la nuit, les cautions seront renvoyées par courrier après vérification.

8) **REGLEMENT** : Il est demandé un acompte de 35 % à la réservation. **Pour le solde du séjour, si vous souhaitez régler par chèque ou mandat, il faut l'envoyer un mois à l'avance. Si vous souhaitez régler par carte bleue ou chèques vacances, vous pouvez le faire à l'arrivée.** Il vous est également possible de régler en plusieurs fois, avant le séjour, il faut adresser les différents chèques en précisant la date d'encaissement souhaitée, au dos.

9) DESCRIPTIF DU MOBIL-HOME :

- un coin cuisine (évier, réfrigérateur, plaque de cuisson au gaz, micro onde, vaisselle, cafetière électrique). Pas de four (sauf dans la gamme confort +)
- un coin repas à l'intérieur et à l'extérieur, un coin salon avec banquette.
- une salle d'eau avec toilettes, douche et lavabo.
- une chambre avec un lit double (140 x 180), une seconde chambre avec 2 lits individuels (40 à 60 x 180).

Les mobil-homes sont équipés de vaisselle, de couvertures, d'oreillers et d'un salon de jardin. Les draps, les taies d'oreillers et les protège matelas ne sont pas fournis. Si vous amenez une télévision, prévoir également un tuner TNT si votre télé n'est pas déjà équipée (passage aux chaînes numériques)

Les emplacements de 90 à 100 m² en moyenne sont délimités par les arbres et disposent d'un coin terrasse avec salon de jardin.

10) **Les caravanes** sont équipées d'oreillers, de couvertures, de vaisselle, d'un auvent avec réchaud à gaz, réfrigérateur, cafetière électrique et salon de jardin. Vous devez amener le linge de maison (torchons, serviettes, draps, taies d'oreillers et protège matelas). Il n'y a pas l'eau courante dans les caravanes, vous devez vous rendre aux sanitaires.

CONTRAT DE RESERVATION A RETOURNER

Nom et Prénom :

Adresse complète :

Téléphones portable et fixe :

E-mail :

Date d'arrivée : **Date de départ :**

« Je soussigné(e), après avoir pris connaissance des conditions générales de location, réserve ce jour et m'engage à louer » : *Rayer les mentions inutiles*

1 Emplacement de camping pour : tente caravane personnelle
 Avec branchement électrique : OUI NON Nombre ampères :
 Location d'un réfrigérateur (dans la limite des stocks disponible) : OUI NON
 Montant de l'acompte : 114 € à l'ordre de CAMPING LE TEXAS
 Souscription de l'assurance annulation : 10 € TTC par semaine + 4 € par journée supplémentaire : OUI NON
 Si adhésion à l'assurance, adressez le règlement à part libellé à l'ordre de MACIFILIA France

Location de caravane, nombre de place :
 Montant de l'acompte : 114 € par semaine louée à l'ordre de CAMPING LE TEXAS
 Souscription de l'assurance annulation : 13 € TTC par semaine : OUI NON
Si adhésion à l'assurance, adressez le règlement à part libellé à l'ordre de MACIFILIA France

Location de mobil-home, 2 chambres: 3 mètres de large gamme confort + 3,50 à 4 mètres de large
 Mettrez-vous une tente sur l'emplacement ?
 Montant de l'acompte : 35 % du tarif de location, soit : à l'ordre du CAMPING LE TEXAS
 Souhaitez-vous le forfait ménage (20 €) : OUI NON
 Souscription de l'assurance annulation : 15 € TTC par semaine : OUI NON
Si adhésion à l'assurance, adressez le règlement à part libellé à l'ordre de MACIFILIA France

Nombre de personnes (maximum 6) :

NOM	PRENOM	AGE

Nombre d'animaux domestiques (tatouage et vaccin contre la rage obligatoire) (2 maximum) :
 Nombre de voitures (1 seul véhicule supplémentaire autorisé, parking obligatoire 1 € par jour) :
 Modèle et numéro d'immatriculation du véhicule :
 Location congélateur (dans la limite des stocks disponible) : OUI NON
 Location lit bébé (dans la limite des stocks disponible) : OUI NON
 L'acompte payable par chèque, mandat ou chèques vacances (libellé à l'ordre de Camping Le Texas) doit être retourner avec le contrat de location (et l'assurance facultative), à l'adresse suivante :

CAMPING « LE TEXAS » - TAXO D'AVALL – 66700 ARGELES SUR MER CEDEX

Comment avez-vous connu le camping (Internet, office du tourisme, pages jaunes, connaissance, si guide merci de préciser) ?
 « Par le présent contrat, j'accepte les conditions de locations du camping et je m'engage à régler l'intégralité de mon séjour, ainsi qu'à déposer deux cautions (200 € et 30 €) par chèques en cas de location. »
 Si vous ne souhaitez pas être re-contacté par nos soins, après votre séjour, cochez cette case :
 Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations me concernant qui peut s'exercer par courrier adressé au camping en indiquant nom, prénom, adresse et n° de client.

Fait le à Signature :